



La liste des postes ouverts à la prochaine CAP vient d'être publiée. Au niveau de l'inter-région, seuls 9 postes sont proposés. Sur le département de la Gironde, un seul poste au SPIP de Bordeaux milieu ouvert. Quel mépris pour les services qui ne cessent de faire face à de nouvelles missions, tout en voyant leurs effectifs baisser chaque année !

A la maison d'arrêt de Gradignan, deux postes ne sont plus pourvus, les 10 collègues doivent prendre en charge les 2500 détenus écroués annuellement, et préparer la sortie de 1000 d'entre eux !

Quant au Milieu Ouvert, depuis 2014 les départs en retraite sont à peine couverts. 2017 était annoncée comme une « année blanche » du fait de la fin de la pré-affectation. Seulement 2 postes étaient ouverts pour Bordeaux cette année-là, et un contractuel était censé venir compenser ce manque à gagner. Or, ce renfort fut de courte durée : l'éducatrice spécialisée qui avait été recrutée sur un CDD d'un an a logiquement saisi une opportunité de CDI qui se présentait à elle. Et depuis, le poste de contractuel, pourtant budgétisé, a mystérieusement disparu.

La situation va continuer à se dégrader en 2018, puisque deux départs en retraite sont programmés à Libourne, et encore un autre à Bordeaux. Sans compter les arrêts maladie de longue durée, les congés maternité ou parentaux... Ce sont donc 130 mesures à prendre en charge pour un équivalent temps plein à Bordeaux. Une belle reconnaissance pour un département par ailleurs impliqué dans de nombreux dispositifs, comme par exemple les Rencontres Condamnés Victimes, programmées en 2018 avec des moyens non pas constants mais en baisse.

Quels autres efforts vont encore être demandés aux équipes, sans aucune contrepartie ? Peut-on vraiment continuer à faire comme si de rien n'était et à ignorer les risques psycho-sociaux induits par ces charges de travail absurdes ? Quand serons-nous à nouveau en mesure d'accomplir correctement nos missions, et à assurer à notre public une prise en charge de qualité ?

Les équipes font aujourd'hui un constat amer : la patience ne paye pas.

**Une seule conclusion s'impose :
un additif de postes supplémentaires à la CAP de
mobilité 2018 !!!**